



Liste des délibérations

Séance du Conseil Municipal du mardi 22 octobre 2024

NUMERO	OBJET	VOTE
2024/52	ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A DEMISSION	APPROUVEE

Affiché le 28 octobre 2024

En application de l'article L2121-25 modifié du code général des collectivités territoriales et de l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, les municipalités doivent publier la liste des délibérations du conseil municipal dans les 7 jours. Le PV est à publier après sa validation à la séance suivante.